

# Décrets, arrêtés, circulaires

## MESURES NOMINATIVES

### MINISTÈRE DE LA JUSTICE

#### Arrêté du 13 novembre 2024 modifiant l'arrêté du 2 octobre 2024 portant nomination complémentaire de conseillers prud'hommes pour le mandat prud'homal 2023-2025

NOR : JUSB2428980A

Par arrêté du garde des sceaux, ministre de la justice, et de la ministre du travail et de l'emploi en date du 13 novembre 2024, le tableau figurant en annexe de l'arrêté du 2 octobre 2024 susvisé est ainsi modifié :

1° La ligne relative aux personnes nommées sur proposition des organisations syndicales et professionnelles, dans le conseil de prud'hommes de Fréjus, ci-après :

«

Fréjus	Commerce		Mme BARAL (Corinne, Francine)
	Industrie	M. BOYER (Pierre, Alexandre, Henri)	

»

est remplacée par la ligne suivante :

«

Fréjus	Industrie	M. BOYER (Pierre, Alexandre, Henri)	
--------	-----------	-------------------------------------	--

» ;

2° La ligne relative aux personnes nommées sur proposition des organisations syndicales et professionnelles, dans le conseil de prud'hommes de Belley, ci-après :

«

Belley	Commerce		Mme DUMONT (Anaïs, Marie-France)
	Encadrement	Mme MATTIA (Natacha, Française)	

»

est remplacée par la ligne suivante :

«

Belley	Encadrement	Mme MATTIA (Natacha, Française)	
--------	-------------	---------------------------------	--

» ;

3° La ligne relative aux personnes nommées sur proposition des organisations syndicales et professionnelles, dans le conseil de prud'hommes de Cayenne, ci-après :

«

Cayenne	Encadrement		M. MARLIN (Boris)
	Industrie	M. CHRISTOPHE (Thérènce)	

»

est remplacée par la ligne suivante :

«

Cayenne	Industrie	M. CHRISTOPHE (Thérènce)	
---------	-----------	--------------------------	--

».

Le présent arrêté est susceptible de recours devant le tribunal administratif de Paris qui statue en premier et dernier ressort par tout candidat ou mandataire de liste dans un délai de dix jours à compter de sa publication.